

PE-22

REMBLAI COMPACTÉ ET CONTRÔLÉ

Dalles et semelles

Caractéristiques requises

Le constructeur doit être en mesure de fournir un rapport d'essais détaillé qui confirme que le remblai a été compacté et contrôlé sous la supervision d'un laboratoire.

Selon le Code :

- Les semelles doivent reposer sur le sol non remanié, la roche ou un remblai granulaire bien compacté.

PRATIQUE D'EXCELLENCE :

✓ Remblai compacté et contrôlé – Dalles et semelles

Pour le remblai sous des éléments porteurs (semelles, pilastres, autres)

Pour le remblai sous une dalle de béton (autre qu'une dalle sur remblai de pierre nette)

- Utilisation d'un matériau de remblai granulaire compactable (Type, fournisseur, provenance)
- Un remblai en couche de 300 mm maximum par levée
- Un taux de compaction à 95% du Proctor modifié
- Un rapport de conformité des essais de masse volumique

NOTE : Les vérifications du taux de compaction au nucléodensimètre par un technicien de laboratoire doit être effectué pour tout le remblai. Le rapport de suivi du laboratoire avec les résultats des essais de masse volumique par couche doit établir la conformité des % obtenus en fonction du % exigé.

